

Bibliothèque et Archives Canada

Rapport et recommandations

de la consultation sur les ressources et services autochtones



Bibliothèque et Archives
Canada

Library and Archives
Canada

Canada

Le présent rapport a été rédigé en août 2003 par Dale Blake, Libby Martin et Deborah Pelletier, de Bibliothèque et Archives Canada. Les auteurs de ce rapport souhaitent avoir compris les attentes, les idées et les recommandations exprimées lors des consultations. Les notices biographiques étaient à jour au moment de la rédaction du rapport.

Si vous avez des commentaires ou des suggestions au sujet des recommandations, vous êtes invités à les faire parvenir au personnel des Ressources et services autochtones. Vous pouvez le faire par la poste, par télécopieur ou par courriel, à l'adresse suivante :

Ressources et services autochtones
Bibliothèque et Archives Canada
395, rue Wellington, pièce 215
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Courriel : autochtones@lac-bac.gc.ca
Télécopieur : (613) 996-3573

Pour plus de renseignements, rendez-vous à
www.collectionscanada.ca/autochtone/index-f.html
Tél. : (613) 943-2398 ou 1 877 578-7777 (sans frais)
ATS : 1 866 299-1699

Table des matières

Remerciements	1
Participants	2
Contexte	8
Ressources et services autochtones.....	10
Énoncé de vision préliminaire pour Bibliothèque et Archives Canada	10
Sommaire des consultations.....	11
Résumé	12
Rapport et recommandations	16
Consultations et partenariats.....	16
Financement et ressources.....	17
Champs de compétence.....	19
Planification et administration.....	20
Accès universel et équitable	21
Éducation, formation et perfectionnement professionnel.....	24
Valorisation.....	26
Promotion.....	28
Authenticité des documents.....	30
Rayonnement et réseautage.....	32
Rôles de Bibliothèque et Archives Canada et des représentants régionaux.....	34
Annexe A. Points saillants des présentations – Bibliothèque nationale du Canada.....	36
Annexe B. Points saillants des présentations – Archives nationales du Canada.....	38

Access



...



Contributors

Remerciements

Nous remercions chaleureusement l'aînée Irene Lindsay de sa participation et de ses conseils au cours des consultations. Nous tenons aussi à souligner le travail des participants à ces consultations, qui ont su démontrer par leur dévouement et leur esprit d'initiative l'importance de donner la parole aux Autochtones dans la création et le développement de relations de travail et de partenariats équitables, afin d'atteindre nos objectifs communs. Nous voulons aussi exprimer notre reconnaissance aux nombreux membres du personnel de Bibliothèque et Archives Canada qui nous ont accordé une aide précieuse : Ingrid Parent, directrice générale des Acquisitions et services bibliographiques, pour son soutien aux projets des Ressources et services autochtones; Dale Blake, Libby Martin et Deborah Pelletier pour la préparation, la conception et la rédaction du présent rapport; Normand Laplante, directeur des Archives sociales et culturelles, pour ses commentaires et suggestions; tous les membres du personnel qui ont fait des présentations ou animé des séances; Vicky Brazeau, qui a guidé la visite des participants. Enfin, nous remercions les membres de la Canadian Library Association pour les fourre-tout qu'ils nous ont offerts.



Participants

Marilyn Belhumeur Bibliothécaire

Gabriel Dumont Institute Library
College West University of Regina
3737, promenade Wascana, pièce 218.3
Regina (Saskatchewan) S4S 0A2
Téléphone : (306) 347-4124

Marilyn Belhumeur travaille comme bibliothécaire au Gabriel Dumont Institute, tout en poursuivant des études de premier cycle en éducation. Le mandat du Gabriel Dumont Institute consiste à promouvoir le renouveau et le développement de la culture des Métis par la recherche, l'élaboration, la cueillette et la distribution de documents, ainsi que la conception et la prestation de programmes et de services éducatifs axés sur les Métis. La bibliothèque du Gabriel Dumont Institute est située sur le campus de la University of Regina et elle est surtout fréquentée par des étudiants en éducation.

Claire Bourassa Gestionnaire de la bibliothèque

Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 2^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0M5
Téléphone : (819) 994-2229

Claire Bourassa occupe le poste de gestionnaire de la bibliothèque de Patrimoine canadien, et elle a fait des études en histoire à l'Université Laval. En 1988, elle a participé au programme de stagiaire autochtone en bibliothéconomie de la Bibliothèque nationale du Canada, et elle a fait sa maîtrise à l'Université de Montréal. Elle a par la suite fait carrière à la Bibliothèque nationale comme bibliothécaire de référence et spécialiste des documents gouvernementaux et juridiques.

Constance Brissenden Auteure et réviseure

309 - 319, 7^e Avenue Est
Vancouver (Colombie-Britannique) V5T 1M9
Téléphone : (604) 255-4836

Constance Brissenden est rédactrice et réviseure pigiste. Elle est devenue cliente assidue de Bibliothèque et Archives Canada lorsqu'elle a effectué des recherches sur les pensionnats. Auteure de neuf livres sur les voyages et l'histoire, elle a fondé avec Larry Loyie en 1993 le Living Traditions Writers Group, en vue d'inciter les membres des Premières nations à écrire sur leurs traditions et leurs expériences.

Donna Brown Conseillère en développement bibliothécaire

Services des bibliothèques publiques des
Premières nations
Services des bibliothèques de l'Ontario Nord
946B, croissant Cobalt
Thunder Bay (Ontario) P7B 5W3
Téléphone : (807) 683-1670, poste 206

Donna Brown travaille pour les Services des bibliothèques de l'Ontario Nord depuis 1976, et elle occupe le poste de conseillère en développement bibliothécaire auprès des services de bibliothèque des Premières nations depuis 1994. Ses tâches consistent à favoriser la création et l'expansion des bibliothèques des Premières nations, à organiser des ateliers de formation et des conférences et à apporter son aide pour la présentation de demandes de subvention. Elle détient un baccalauréat avec spécialisation en bibliothéconomie et en sciences de l'information de la Lakehead University.

Joanne Debassige Bibliothécaire

Commission sur les revendications particulières
des Indiens
C.P. 1750, succ. B
Ottawa (Ontario) K1P 1A2
Téléphone : (613) 947-0750

Joanne Debassige est responsable depuis 1993 de la bibliothèque de la Commission sur les revendications particulières des Indiens, située à Ottawa. Originaire de la Première nation M'Chigeeng de l'île Manitoulin, elle habite maintenant la région de l'Outaouais. Sa première expérience dans une bibliothèque spécialisée remonte à 1976, lorsqu'elle a été appelée à travailler comme bénévole au Centre des ressources des Autochtones. Ce petit centre a éveillé son intérêt et, en 1978, elle a obtenu un diplôme en bibliothéconomie qui est venu s'ajouter à son diplôme ès arts. Elle a par la suite travaillé dans plusieurs types de bibliothèques, surtout à London, en Ontario.





Diana Doxtdator

Directrice générale
et bibliothécaire

Bibliothèque publique des Six-Nations
C.P. 149
1679, chemin Chiefswood
Ohsweken (Ontario) NOA 1M0
Téléphone : (519) 445-2954

Diana Doxtdator est directrice générale et bibliothécaire de la Bibliothèque publique des Six-Nations, sur la réserve du territoire de la rivière Grand. Elle est membre de la nation Tuscarora et du clan de la Tortue. Dans sa collectivité natale, elle a récemment pris part à un projet de rénovation d'un édifice centenaire, qui accueillera la Bibliothèque publique des Six-Nations. Diplômée en techniques de bibliothèque avec spécialisation en sciences de la santé du Sheridan College, elle a travaillé au Canadian Memorial Chiropractic College et dans deux hôpitaux d'enseignement de Toronto. Elle a également fait carrière au ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario, à Toronto, et au James Bay Education Centre, un campus satellite du Northern College situé à Moosonee, en Ontario.

Marjorie Farstad

Agent des publications
électroniques

Affaires indiennes et du Nord Canada
Bureau régional de l'Alberta
630 Place Canada
9700, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 4G2
Téléphone : (780) 495-5310

Marjorie Farstad est entrée au service d'Affaires indiennes et du Nord Canada en 1997, et elle a travaillé pour les Services Inet de la bibliothèque du ministère, à Ottawa. Deux ans plus tard, elle est retournée dans sa ville natale de St. Albert, en Alberta, et y a travaillé pendant près de quatre ans. Elle a participé au projet sur les métadonnées des Services ministériels, ainsi qu'au renouvellement du site intranet du bureau régional d'AINC à Edmonton. Elle détient un baccalauréat et une maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information de la University of Alberta.

**Caroline Forcier
Holloway**

Archiviste, Archives
audiovisuelles

Bibliothèque et Archives Canada
344, rue Wellington, pièce 1118
Ottawa (Ontario) K1A 0N3
Téléphone : (613) 996-0879

Caroline Forcier Holloway occupe le poste d'archiviste responsable de l'acquisition des documents audiovisuels en français et en anglais, provenant des secteurs public et privé. Au cours de ses treize années de carrière à Bibliothèque et Archives Canada, elle a travaillé comme archiviste de référence et elle a été affectée, à titre de spécialiste de l'audiovisuel, à des équipes de recherche et de conception dans le cadre de projets de communications et de numérisation. Elle détient un baccalauréat en histoire de l'Université d'Ottawa, ainsi qu'un diplôme en technologie des musées du Collège Algonquin, et elle a effectué des stages pratiques à la Division de l'ethnologie des Musées nationaux du Canada.

Karen Foster

Directrice générale
et bibliothécaire

Bibliothèque publique de la Première nation
Chippewas de Georgina Island
R.R. n° 2
Sutton West (Ontario) LOE 1R0
Téléphone : (705) 437-4327

Karen Foster est directrice générale et bibliothécaire à la Bibliothèque publique de la Première nation Chippewas de Georgina Island. Elle est également présidente du Comité consultatif des Services des bibliothèques de l'Ontario Sud. Passionnée de la recherche historique, elle a étudié pendant deux ans en vue d'obtenir un baccalauréat en histoire, et elle prévoit poursuivre ses études.



Lorraine Freeman

Directrice générale

Métis Resource Centre Inc.
506 - 63, rue Albert
Winnipeg (Manitoba) R3B 1G4
Téléphone : (204) 956-7767

Lorraine Freeman est fondatrice, présidente sortante et directrice générale de Métis Resource Centre Inc., à Winnipeg. Au cours des huit dernières années, elle a mis sur pied un centre de ressources unique en son genre, axé sur la culture et le patrimoine des Métis. Ce centre offre une bibliothèque de recherche, un bulletin d'information, des ateliers culturels et des services généalogiques.

Art Grenke

Archiviste, Archives sociales
et culturelles

Bibliothèque et Archives Canada
344, rue Wellington, pièce 3057
Ottawa (Ontario) K1A 0N3
Téléphone : (613) 996-7287

4 Art Grenke est archiviste aux Archives sociales et culturelles de Bibliothèque et Archives Canada. Il détient un doctorat en histoire avec une mineure en sociologie. Il se spécialise depuis 29 ans dans le domaine du multiculturalisme, et il a commencé à s'intéresser aux études autochtones alors qu'il effectuait des recherches sur le génocide. Il a présenté des exposés sur les thèmes du nettoyage ethnique, de l'esclavage, de la destruction massive et du génocide lors du Congrès des sciences sociales et humaines et de la conférence de la World History Association, au Canada et aux États-Unis.

Gene Joseph

Bibliothécaire-rechercheur

Téléphone : (604) 536-6261

Gene Joseph*, membre de la Première nation Wet'suwet'en, est originaire du village de Hagwilget dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique. Elle travaille présentement pour la nation Haida dans le cadre de sa revendication du titre autochtone. Au cours des 25 dernières années, elle a travaillé pour plusieurs organismes des Premières nations, notamment à titre de bibliothécaire et de gestionnaire des documents pour les Premières nations Gitksan et Wet'suwet'en lors du procès Delgamuukw contre la Reine. Depuis deux ans, elle siège au comité du University College of the Fraser Valley chargé de l'élaboration du programme d'études en techniques de bibliothèque à l'intention des étudiants des Premières nations.

Patricia Kennedy

Archiviste de projet,
Archives sur l'économie et
la gestion publique

Bibliothèque et Archives Canada
344, rue Wellington, pièce 3014
Ottawa (Ontario) K1A 0N3
Téléphone : (613) 996-7348

Patricia Kennedy a obtenu son baccalauréat spécialisé en histoire de la University of British Columbia et sa maîtrise en histoire de la Columbia University, à New York. Elle est ensuite entrée au service de la Division des manuscrits des Archives publiques du Canada. Elle s'est spécialisée dans les documents de l'administration civile des colonies de l'Amérique du Nord britannique avant la Confédération. Consciente des difficultés particulières rencontrées par les personnes qui effectuent des recherches sur les revendications en matière de terres et de droits ou qui travaillent à des projets de relance linguistique et culturelle, elle a conçu des méthodes novatrices qui facilitent aux chercheurs l'accès aux documents de l'époque impériale et coloniale afin de compenser l'absence d'index de référence des noms de personnes, de collectivités et d'emplacements.





Normand Laplante
Bibliothèque et Archives Canada
Directeur, Archives sociales
et culturelles
344, rue Wellington, pièce 3056
Ottawa (Ontario) K1A 0N3
Téléphone : (613) 947-3856

Normand Laplante est directeur de la Division des archives sociales et culturelles, dans la Direction des archives canadiennes de Bibliothèque et Archives Canada.

Patty Lawlor
Services des bibliothèques de l'Ontario Sud
Consultante auprès des
Premières nations
151, rue Bloor Ouest, pièce 601
Toronto (Ontario) M5S 1T6
Téléphone : (416) 961-1669, poste 5107

Patty Lawlor est bibliothécaire, enseignante et consultante en bibliothéconomie, critique de livres à la pige et réviseuse à l'occasion. Elle est actuellement consultante auprès des Premières nations pour les Services des bibliothèques de l'Ontario Sud et membre de leur équipe de développement des bibliothèques. Elle détient un baccalauréat en études canadiennes ainsi qu'une maîtrise en bibliothéconomie. Au cours des 23 dernières années, elle a travaillé comme bibliothécaire à la McMaster University, à la Bibliothèque municipale de Hamilton, au réseau de bibliothèques Wentworth, au Mohawk College, à la University of Toronto et au ministère de la Culture de l'Ontario.

Audrey Lawrence
Donna Cona
Directrice de la consultation
en gestion
130, rue Slater, pièce 1340
Ottawa (Ontario) K1P 6E2
Téléphone : (613) 234-5407, poste 298

Audrey Lawrence est directrice de la consultation en gestion de Donna Cona, une entreprise autochtone de technologie de l'information et des communications. Elle possède des diplômes de premier cycle et d'études supérieures en sociologie, en psychologie, en administration des affaires, en éducation de la préadolescence et en éducation spécialisée. Elle détient également le titre de professionnelle accréditée en ressources humaines et celui d'animatrice accréditée Myers Briggs. Elle a occupé des postes de directrice à l'Association canadienne des technologues en radiation médicale et aux services éducatifs de l'Hôpital d'Ottawa, et elle a occupé des postes au gouvernement, en soins de santé et en enseignement. Elle a occupé bénévolement les postes de présidente d'une bibliothèque publique de la région d'Ottawa et de présidente de l'Ontario Library Trustees Association, et elle siège présentement au Conseil d'administration des Services des bibliothèques de l'Ontario Sud, où elle se consacre aux bibliothèques des Premières nations.

Kim Lawson
Bibliothécaire
Union of British Columbia Indian Chiefs Resource
Centre
342, rue Water, 4^e étage
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 1B6
Téléphone : (604) 684-0241

Kim Lawson est membre de la bande Heiltsuk, de la collectivité de Bella Bella, en Colombie-Britannique, et ses origines ancestrales sont anglaises et danoises. Elle travaille comme archiviste et bibliothécaire au Union of British Columbia Indian Chiefs Resource Centre, tout en terminant sa maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information à la University of British Columbia. Elle a travaillé au Heiltsuk Cultural Education Centre ainsi que dans des musées. Elle est membre du First Nations Interest Group de la BC Libraries Association, groupe qui fournit des services et de l'aide technique aux collectivités des Premières nations.



Deborah Lee

Bibliothécaire de référence,
Division des services de
référence et d'information

Bibliothèque et Archives Canada
395, rue Wellington, pièce 229
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (613) 943-0001

Deborah Lee est d'origine crie, mohawk et européenne, et elle a passé une grande partie de sa vie aux environs d'Edmonton avant de s'installer à Ottawa. Elle est bibliothécaire de référence aux Services de référence et d'information de Bibliothèque et Archives Canada et elle possède des diplômes de premier cycle et d'études supérieures en bibliothéconomie et en sciences de l'information de la University of Alberta. Avant de devenir bibliothécaire, elle a travaillé pour des collectivités autochtones dans le domaine des médias, dans des centres d'amitié et dans la formation de consultants en toxicomanie. Elle a présenté les résultats de ses projets de recherche lors de rencontres, telles que la conférence de la Canadian Library Association et la World Indigenous Peoples' Conference on Education.

6

Phyllis Lerat

Bibliothécaire universitaire

First Nations University of Canada
Campus Regina
1, chemin First Nations
Regina (Saskatchewan) S4S 7K2
Téléphone : (306) 546-8460

Phyllis Lerat est bibliothécaire à la First Nations University of Canada, auparavant connue sous le nom de Saskatchewan Indian Federated College.

Larry Loyie

Auteur

309 - 319, 7^e Avenue Est
Vancouver (Colombie-Britannique) V5T 1M9
Téléphone : (604) 255-4836

Larry Loyie a écrit plusieurs pièces de théâtre, nouvelles et contes pour enfants portant sur les traditions autochtones, l'alphabétisation et les pensionnats. Il est né à Slave Lake, en Alberta, où il a vécu son enfance à la manière traditionnelle des Cris. À l'âge de dix ans, il a été placé au pensionnat de la mission Saint-Bernard, à Grouard, en Alberta. En 2001, il a reçu le Prix de l'alphabétisation de Postes Canada pour la Colombie-Britannique, dans la catégorie « accomplissement personnel ». En 2003, son livre intitulé *As Long as the Rivers Flow* lui a valu le Prix Norma Fleck remis à une œuvre canadienne non romanesque pour enfants.

Sheri Mishibinijima

Bibliothécaire

Bibliothèque publique de la Première nation Wikwemikong
Réserve indienne non cédée de Wikwemikong numéro 26
Île Manitoulin (Ontario) POP 2J0
Téléphone : (705) 859-2692

En 1995, Sheri Mishibinijima est devenue bibliothécaire de la Bibliothèque publique de la Première nation Wikwemikong, qui a ouvert ses portes en 1977. Elle en est à son deuxième mandat en tant que présidente du Comité consultatif sur les bibliothèques des Premières nations.





George Murray
Spécialiste de réseaux de bibliothèques

Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada
Bibliothèque et Archives Canada
395, rue Wellington, pièce 199
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (613) 992-2436

George Murray est membre de la nation Cayuga des Six-Nations du territoire de la rivière Grand. Il est spécialiste de réseaux de bibliothèques au sein du Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada à Bibliothèque et Archives Canada. Il possède un diplôme du programme de stagiaire autochtone en bibliothéconomie de la Bibliothèque nationale. Depuis 1994, il travaille comme bibliothécaire de référence pour les Services de référence et d'information, il siège au Comité sur les ressources et services autochtones et il participe à la planification de la Bibliothèque numérique ainsi qu'à la conception de produits de la Bibliothèque numérique destinés aux Autochtones.

Deborah Pelletier
Coordonnatrice, Ressources et services autochtones

Bibliothèque et Archives Canada
395, rue Wellington, pièce 215
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (613) 943-2398

Deborah Pelletier est métisse et originaire de la Saskatchewan. Elle est diplômée du Saskatchewan Urban Native Teacher Education Program offert par le Gabriel Dumont Institute. Après avoir obtenu son baccalauréat en éducation de la University of Regina, elle a enseigné en Saskatchewan. Elle a ensuite terminé sa maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information à la University of Alberta, à titre de récipiendaire du prix du programme de stagiaire autochtone en bibliothéconomie de la Bibliothèque nationale. Elle a travaillé comme enseignante, enseignante-bibliothécaire, consultante, animatrice et bibliothécaire de référence spécialisée en éducation autochtone et en création de bibliothèques et de services dans des collectivités autochtones.

Stéphane Picard
Archiviste, Service des archives

Conseil de la Nation huronne-wendat
255, place Chef-Michel-Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : (418) 843-3767

Depuis 1996, Stéphane Picard* travaille sur les documents historiques et administratifs aux Services d'archives du Conseil de bande Huron-Wendat. Les Services disposent d'un petit centre de documentation où l'on peut consulter des livres sur l'histoire des peuples autochtones, en particulier du peuple Wendat. Il est diplômé d'un programme d'un an en science des archives de l'Université Laval. En 1991, il a travaillé au bureau régional de Québec d'Affaires indiennes et du Nord Canada.

Sheila Staats
Spécialiste des renseignements sur les Autochtones

Goodminds.com
188, rue Mohawk
Brantford (Ontario) N3S 2X2
Téléphone : 1 877 862-8483

Sheila Staats est membre de la nation Mohawk des Six-Nations du territoire de la rivière Grand. Elle œuvre depuis 20 ans dans le domaine de la formation culturelle à titre de rédactrice et de spécialiste de la recherche historique. Elle travaille présentement pour une entreprise autochtone de distribution par Internet de documents éducatifs autochtones. Son rôle consiste à trouver et à recommander des documents autochtones de qualité produits par des auteurs et des éditeurs autochtones et non autochtones, à passer en revue les documents et à les classer par niveau scolaire et par sujet. Elle détient un baccalauréat en histoire du Huron College, de la University of Western Ontario.

* Ces personnes n'ont pas pu participer aux séances de consultations, mais ont fait parvenir leurs commentaires.



Contexte

Les séances du mois de mars sont l'aboutissement du processus de consultations dont la tenue a été proposée par le Groupe de travail sur les politiques de développement des collections de la Bibliothèque nationale du Canada. En novembre 2000, ce groupe a constaté que la Bibliothèque nationale du Canada ne ciblait pas suffisamment les Canadiens d'origine autochtone dans le cadre de ses politiques en matière de collections et de services offerts. Au départ, les membres du Groupe de travail ont passé en revue les diverses politiques en matière de collections, ont assisté à des conférences et à des réunions et ont discuté de projets avec le personnel de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales, du Portail des Autochtones au Canada et de la bibliothèque d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Dans son rapport intérimaire, le Groupe de travail a conclu qu'il fallait accorder une attention particulière aux ressources et aux services autochtones.

Dans une ébauche de proposition intitulée *Initiative sur les ressources autochtones*, préparée à la demande de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada en décembre 2000, on a proposé des stratégies et des activités en fonction des mesures et des besoins perçus comme étant nécessaires. Les activités ont été classées en trois grandes catégories, soit l'enrichissement, l'élargissement et la coordination des collections, les ressources électroniques, ainsi que la numérisation des documents autochtones.

On a distribué la proposition comme document de consultation afin de recueillir les idées et les commentaires des collectivités autochtones. On a communiqué avec certaines personnes et on a visité des bibliothèques et des centres culturels. Plus de 75 personnes des centres de ressources, des bibliothèques, des organisations et des institutions de partout au pays ont été consultées. Les constatations auxquelles ont mené les recherches du Groupe de travail et ces consultations ont été consignées dans un rapport intitulé *All Our Relations*, qui a été publié en novembre 2001.

La création d'un groupe consultatif externe, composé de membres actifs des bibliothèques et des centres d'information autochtones qui se spécialisent dans les questions autochtones, ainsi que l'embauche d'une personne d'origine autochtone comme agent de liaison pour les projets externes et internes, étaient au nombre des principales recommandations. On a aussi recommandé que le travail de la personne responsable de la coordination soit appuyé par un comité interne existant, soit le Comité sur les ressources et les services autochtones. Celui-ci, en collaboration avec la nouvelle coordinatrice, a classé la tenue de consultations parmi ses priorités. La coordonnatrice et les membres du Comité ont alors organisé des consultations avec des Autochtones et d'autres personnes travaillant dans les services de bibliothèque offerts aux collectivités autochtones partout au Canada.



Un des objectifs de ces consultations consistait à désigner les membres éventuels d'un groupe consultatif externe et à déterminer le rôle de chacun d'eux. Elles avaient aussi pour but de réunir des représentants des différentes régions du Canada et des différents types de bibliothèques et de centres de ressources, afin de préciser leurs préoccupations communes, d'en discuter, d'énoncer des objectifs et leur niveau de priorité, et de proposer des moyens d'atteindre ces objectifs, en partenariat, en collaboration ou par tout autre moyen approprié.

Le projet de consultation est devenu par la suite une initiative commune, en raison de la transformation de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives nationales du Canada en une nouvelle institution, Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Le Comité sur les ressources et services autochtones a donc décidé d'intégrer au processus de consultation des archivistes et des professionnels du même domaine. La création de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) s'est donc avérée opportune et a constitué une occasion unique d'adopter une approche globale dans la conception future de programmes et de services pour répondre aux attentes et aux besoins des collectivités autochtones.

Les consultations ont eu lieu les 27 et 28 mars 2003 et le personnel de Bibliothèque et Archives Canada a fait des présentations aux participants sur les divers programmes et services offerts par les différentes divisions. Ces présentations étaient suivies de discussions sur des questions clés. Par la suite, les participants se sont réunis en petits groupes en vue d'approfondir les questions soulevées, d'en établir l'ordre de priorité et de déterminer les rôles de Bibliothèque et Archives Canada et de ses représentants régionaux dans l'amélioration des services de bibliothèque aux Autochtones.

Le présent rapport énonce les objectifs du nouveau programme de Ressources et services autochtones, suivis des constatations et des recommandations qui sont ressorties du processus de consultations. Dans le but d'élargir le contexte, on a aussi ajouté au rapport l'énoncé de vision préliminaire que le Groupe de travail interne sur le patrimoine et le savoir des peuples autochtones a proposé à Bibliothèque et Archives Canada dans le cadre de la transformation.

Ressources et services autochtones

Tout au long du processus de transformation de la nouvelle institution, les objectifs des activités entreprises par les Ressources et services autochtones de BAC sont demeurés les mêmes que ceux qui avaient été à l'origine recommandés, énoncés et appuyés par le Comité interne sur les ressources et services autochtones.

Le principal objectif du programme de Ressources et services autochtones consiste à élargir, à promouvoir et à faciliter l'accès aux ressources autochtones au Canada, et ce, par l'entremise de BAC et en partenariat avec les collectivités et les associations autochtones, les ministères gouvernementaux, les établissements d'enseignement, les centres linguistiques et culturels, les programmes d'études autochtones, les centres de généalogie et toute autre organisation vouée aux collectivités autochtones ou qui offre des collections ou des

services d'importance liés aux Autochtones. Le programme vise aussi à déterminer les préoccupations et les problèmes qu'ont en commun les peuples autochtones, ainsi que les rôles que BAC et les représentants régionaux peuvent jouer afin d'améliorer les services à cet égard. Le programme a également pour but d'établir l'ordre de priorité des intérêts et des besoins des collectivités autochtones en matière de réseautage, de communications, de sensibilisation, d'éducation, de formation, d'accès, de champs de compétence, d'administration et de planification. On cherchera à établir des partenariats avec les bibliothécaires et les archivistes autochtones en vue d'élargir, de promouvoir et de faciliter l'accès des Autochtones aux services de bibliothèque, d'archives et d'information ainsi que de familiariser tous les Canadiens avec la richesse et la diversité de ces ressources.

Énoncé de vision préliminaire pour Bibliothèque et Archives Canada

Dans le contexte du processus de transformation présentement en cours, la présentation de l'énoncé d'une vision préliminaire, par le Groupe de travail sur le patrimoine et le savoir des peuples autochtones, semble tout à fait opportune et correspond à la volonté commune d'unir nos efforts.

Bibliothèque et Archives Canada, en partenariat avec des collectivités autochtones et des organisations connexes, adopte une approche globale et intégrée en matière de développement, de préservation, de promotion et de diffusion du patrimoine et du savoir des peuples autochtones.

- Nos programmes et nos politiques témoignent de la compréhension mutuelle et du respect mutuel qui existent entre BAC et les collectivités autochtones.
- Nos programmes et nos services sont connus et appréciés de tous les Canadiens d'origine autochtone et des autres sociétés autochtones dans le monde.



Sommaire des consultations

Le 27 mars, en présence de l'aînée Irene Lindsay, Ingrid Parent, directrice générale des Acquisitions et services bibliographiques, a inauguré la première séance de consultations. Celle-ci réunissait des représentants de plusieurs types de bibliothèques et d'organisations publiques et privées du domaine des archives et de domaines connexes, provenant des quatre coins du Canada. Le présent rapport donne un sommaire des délibérations et des commentaires des participants au cours des séances des 27 et 28 mars. Tous les participants se sont engagés à élargir, à promouvoir et à faciliter l'accès aux ressources de qualité qui sont offertes par les Autochtones ou qui leur sont destinées, ainsi qu'à favoriser le développement des organisations qui fournissent ces services.

Ces consultations ont permis aux participants et aux membres du personnel de BAC de se rencontrer et de faire plus ample connaissance. Le personnel de BAC a pu avoir un aperçu de la situation qui existe dans les collectivités, et les participants en ont appris davantage sur les services de BAC. Les participants ont beaucoup apprécié le fait que BAC ait organisé ces consultations

nationales et ils ont exprimé le souhait que leur relation persiste, par exemple par la création d'un comité, d'un groupe ou d'un conseil consultatif externe. Ils ont aussi appuyé les recommandations énoncées dans le rapport *All Our Relations*, ainsi que d'autres suggestions qui ont été exprimées. Ils ont admis que la transformation de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales en une seule institution favorise le renforcement des liens avec les collectivités autochtones ainsi que la participation de celles-ci à l'élaboration des politiques et des programmes à venir.

Plusieurs thèmes abordés dans les nombreuses discussions et recommandations rejoignent ceux qui avaient été énoncés dans le rapport *All Our Relations*. Ces thèmes sont, entre autres, les consultations et les partenariats, le financement et les ressources, les champs de compétence, la planification et l'administration, l'accès universel et équitable, l'éducation, la formation et le développement professionnel, la valorisation, la promotion, l'authenticité des documents, le rayonnement et le réseautage.

Résumé

Les deux journées de consultations tenues en mars 2003 ont permis à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et aux collectivités autochtones de solidifier leur accord sur les domaines de préoccupation énumérés ci-dessous, et d'émettre des recommandations pour chacun de ces domaines.

Consultations et partenariats

L'idée de la tenue de consultations régulières et de la création d'un groupe consultatif externe a été bien reçue, et les participants se sont dits disposés à offrir leur appui afin d'assurer une présence autochtone continue et d'accroître la participation des Autochtones à l'élaboration des politiques et des programmes à venir.

Recommandations n^{os} 1 et 2

Financement et ressources

De nombreuses collectivités éprouvent des difficultés à obtenir des ressources pour l'établissement d'une bibliothèque. L'isolement, la taille et les communications restreintes de certaines collectivités rendent d'autant plus difficiles les démarches visant à obtenir des fonds, qui proviennent traditionnellement de sources municipales, provinciales et fédérales.

Recommandation n^o 3

Champs de compétence

La question des champs de compétence des différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial, municipal et territorial) soulève plusieurs problèmes, du fait que chaque ordre de gouvernement axe son financement sur une clientèle particulière. Il faut effectuer des recherches afin de déterminer l'ampleur de ces problèmes, en examinant les diverses structures et les obstacles qui limitent l'accès équitable aux sources de financement.

Recommandation n^o 4

Planification et administration

Il semble que les collectivités accordent peu d'importance aux bibliothèques et aux centres d'archives. Peu de ressources sont consacrées à la création de bibliothèques ou de services d'archives destinés aux collectivités autochtones, et ce sont les premiers domaines à en souffrir lorsque les budgets sont serrés.

Recommandations n^{os} 5 et 6

Accès universel et équitable

Les participants ont souligné la nécessité de se pencher sur la question de l'accès à BAC et à d'autres ressources et services nationaux. Ils sont préoccupés du fait que les outils et les techniques de catalogage passés et actuels ne permettent pas de représenter adéquatement la diversité des langues et des cultures autochtones.

Recommandations n^{os} 7 à 10

Éducation, formation et perfectionnement professionnel

Dans ce domaine, les préoccupations peuvent être classées en trois principales catégories : 1) le manque de professionnels autochtones qualifiés pour travailler dans les bibliothèques et les centres d'archives; 2) le manque de personnel non autochtone qualifié pour travailler dans les collectivités autochtones; 3) le manque de formation et de soutien technique pour utiliser les ressources et les services offerts par BAC.

Recommandations n^{os} 11 à 13

Valorisation

Le rôle d'une bibliothèque nationale et d'un centre d'archives nationales est peu connu et mal compris au Canada. La valorisation du rôle des bibliothèques à tous les niveaux et dans toutes les collectivités constituerait un grand pas vers l'amélioration des programmes et des services.

Recommandations n^{os} 14 à 16

Promotion

BAC devrait donner l'exemple en ce qui a trait à la promotion de l'utilité des bibliothèques, des centres d'archives ainsi que de leurs collections, de leurs programmes et de leurs services à la grandeur du Canada. La création d'un bulletin d'information constituerait une première étape.

Recommandations n^{os} 17 et 18

Authenticité des documents

Les participants se sont dits préoccupés par certains documents publiés ou conservés par BAC, qui contiennent des renseignements inappropriés ou des interprétations tendancieuses, préjudiciables ou racistes. Ils ont aussi exprimé des réserves à l'égard de guides et d'outils qui ne tiennent pas compte de la diversité des peuples autochtones.

Recommandation n^o 19

Rayonnement et réseautage

Les participants ont convenu qu'il était essentiel de créer un réseau de bibliothécaires, d'archivistes et d'autres spécialistes du domaine des ressources et des services autochtones afin de nouer des liens avec les collectivités autochtones et de les aider à franchir les étapes vers l'autodétermination.

Recommandations n^{os} 20 à 24

Recommandations

1. Créer un groupe consultatif externe, composé de membres actifs des bibliothèques et des centres d'archives, de recherche, d'information et de ressources autochtones, ainsi que de personnel des centres linguistiques et culturels et de spécialistes des questions autochtones.
2. Nommer une personne responsable de la liaison avec les collectivités et l'inviter, si nécessaire, à siéger au groupe consultatif.
3. Assurer un soutien à la recherche de fonds et de ressources supplémentaires pour les bibliothèques et les centres d'archives, et entreprendre des démarches communes pour faire reconnaître leurs besoins financiers et solliciter des fonds pour leur développement et leur maintien.
4. Déterminer les problèmes liés aux champs de compétence dans chacune des provinces et des municipalités et entreprendre des démarches communes afin de les résoudre.
5. Accorder une haute priorité aux tâches liées à la planification et à l'administration afin d'élargir, de promouvoir et de faciliter l'accès aux collections de BAC, en partenariat avec les collectivités autochtones.
6. Entreprendre deux ou trois projets d'envergure nationale qui bénéficient entièrement de l'appui des collectivités autochtones.
7. Concevoir, sous la direction de BAC, un guide expliquant la structure des différents organismes responsables de la gestion des documents sur les affaires indiennes, avec le concours des conteurs autochtones, afin que les collectivités puissent accéder facilement aux ressources de BAC.
8. Concevoir des brochures faciles à comprendre sur la façon de faire des recherches dans les différents secteurs de BAC.
9. Améliorer l'accès aux documents autochtones par la conception d'outils, de guides et d'autres feuillets d'information en langage simple.
10. Faire de l'élaboration de catalogues et de guides thématiques appropriés une priorité à long terme, en vue de corriger les faiblesses des guides actuels et des méthodes de catalogage.
11. Consacrer des ressources supplémentaires à l'éducation et à la formation des Autochtones par l'entremise de BAC ou en partenariat avec d'autres institutions semblables.

- # Initiatives
12. Tenir des séances d'information, organisées par BAC, sur le système ISBN, les droits d'auteur et le dépôt légal, ainsi que des ateliers sur l'utilisation des technologies requises pour accéder aux ressources et aux services de BAC.
 13. Instaurer des programmes de stagiaire en technique de bibliothéconomie et en science des archives, semblables au programme de stagiaire autochtone en bibliothéconomie de BAC.
 14. Consigner par écrit les idées ressorties des consultations de mars 2003 et soumettre une version préliminaire de cette proposition aux collectivités, afin d'obtenir l'appui des conseils tribaux et des autres membres.
 15. Accorder une haute priorité à la valorisation des bibliothèques et des centres d'archives dans les collectivités autochtones.
 16. Désigner des champions qui pourront servir de modèles, particulièrement pour les jeunes Autochtones.
 17. Concevoir un bulletin d'information afin de promouvoir la vision et les valeurs des bibliothèques et des centres d'archives et de mettre en valeur les projets et les programmes dans les collectivités autochtones et à BAC.
 18. Accorder une haute priorité à la promotion des bibliothèques et des centres d'archives.
 19. Mettre davantage l'accent sur les questions culturelles et sociales ainsi que sur l'authenticité des documents dans l'élaboration des programmes et des politiques.
 20. Créer à BAC une base de données qui comprend un répertoire et des renseignements sur le contenu et les ressources autochtones des bibliothèques, des centres d'archives et des institutions similaires.
 21. Fournir au groupe de travail interne de BAC et au groupe consultatif externe une liste des personnes-ressources dans les régions.
 22. Préciser le rôle des bureaux régionaux de BAC.
 23. Améliorer le réseautage et le rayonnement.
 24. À BAC, répertorier les collections des bibliothèques et des centres d'archives autochtones des quatre coins du Canada, ainsi que les services qu'ils offrent, et rédiger un rapport à cet effet.

Conclusion

À la fin des consultations, plusieurs participants ont manifesté leur enthousiasme à l'égard des mesures proposées, et ils ont mentionné qu'ils étaient honorés d'avoir participé, d'avoir donné leur avis et de pouvoir contribuer à des nouveaux projets. Leur droit de parole à BAC et leur participation à ces consultations marquent le début d'un partenariat qui pourra aider les bibliothèques à se faire connaître davantage et à améliorer leurs programmes et leurs services. Les participants ont aussi convenu qu'il serait formidable d'améliorer l'accès, de partager les ressources et de rapprocher les collectivités, pour le bénéfice de tous les Canadiens.

Rapport et recommandations

Cette partie du rapport présente les principaux domaines de préoccupation, suivis des points et des questions qui ont été soulevés pour chaque domaine. Les recommandations qui suivent résultent d'un accord unanime au sein des représentants des collectivités autochtones qui ont participé aux consultations.

CONSULTATIONS ET PARTENARIATS

L'idée de la tenue de consultations régulières et de la création d'un groupe consultatif externe a été bien reçue, et les participants se sont dits disposés à offrir leur appui afin d'assurer une présence autochtone continue et d'accroître la participation des Autochtones à l'élaboration des politiques et des programmes à venir.

- L'opinion des Autochtones joue un rôle primordial dans l'élaboration des programmes et des politiques des organismes qui manifestent généralement une attitude eurocentrique, comme BAC.

- BAC devrait jouer un rôle clé dans l'apport de changements dans les bibliothèques à l'échelle nationale et donner l'exemple aux centres régionaux.
- Les préoccupations, les programmes et les services communs devraient être supervisés, coordonnés et documentés à l'échelle nationale. Les partenariats peuvent servir de modèles aux régions.

16

Recommandation n° 1

Créer un groupe consultatif externe, composé de membres actifs des bibliothèques et des centres d'archives, de recherche, d'information et de ressources autochtones, ainsi que de personnel des centres linguistiques et culturels et de spécialistes des questions autochtones.

Justification

Un groupe consultatif externe pourrait fournir de précieux renseignements sur les centres d'archives, les bibliothèques et les collectivités. BAC bénéficierait des conseils de ce groupe de spécialistes et pourrait améliorer ses services aux Autochtones en conséquence. Ce groupe veillerait à ce que la diversité des collectivités autochtones constitue un facteur de premier plan dans la planification de BAC et de ses partenaires. Le groupe participerait aussi à l'élaboration de directives pour le processus de consultation à l'échelle nationale et locale, dans les collectivités et les associations. Le programme de Ressources et services autochtones de BAC a besoin du soutien d'un tel groupe pour nouer des relations réciproques.

Recommandation n° 2

Nommer une personne responsable de la liaison avec les collectivités et l'inviter, si nécessaire, à siéger au groupe consultatif.

Justification

La personne d'origine autochtone nommée à ce poste faciliterait le partage des renseignements et des ressources entre les collectivités et BAC. Elle favoriserait les contacts directs et personnaliserait davantage les communications. Les consultations de mars 2003 ont créé un lien important avec les spécialistes des ressources autochtones, et le fait de travailler avec une personne responsable de la liaison avec les collectivités serait un prolongement de ce partenariat.

FINANCEMENT ET RESSOURCES

De nombreuses collectivités éprouvent des difficultés à trouver, à allouer ou à obtenir des ressources pour l'établissement d'une bibliothèque. Pour celles qui disposent d'une bibliothèque ou d'une petite pièce dans les bureaux d'un conseil tribal, d'une école, d'un centre culturel ou d'un autre immeuble, il est difficile d'assurer leur financement en raison du manque de ressources. L'isolement, la taille et les communications restreintes de certaines collectivités rendent d'autant plus difficiles les démarches visant à obtenir des fonds en vue d'établir une bibliothèque ou des services d'archives. Ces fonds proviennent habituellement de sources municipales, provinciales et fédérales.

- Un financement de base est nécessaire afin de créer et d'administrer correctement des bibliothèques
- Il n'existe aucun financement pour la création de bibliothèques
- Un financement est requis pour toutes les ressources (le matériel et le personnel)
- Le manque de personnel se traduit par la sous-utilisation des ressources, c'est-à-dire des programmes et des services
- On compte trop sur les bénévoles pour la gestion et le fonctionnement
- Trop de responsabilités sont confiées au bibliothécaire (la personne à tout faire)
- Les conseils tribaux doivent prévoir, dans leur budget, des fonds exclusivement consacrés aux bibliothèques
- De nombreuses bibliothèques n'ont pas de fonds alloués aux collections
- Les bibliothèques doivent loger dans des immeubles particuliers qui soient conformes aux normes en matière d'espace, d'installation et de matériel
- La participation du personnel aux conférences et aux autres activités est difficile en raison du manque de fonds

- Les fonds alloués aux coûts opérationnels et administratifs (p. ex. la reproduction) sont insuffisants
- Quelles sont les possibilités, pour les bibliothèques indépendantes et les autres bibliothèques dans les réserves et hors réserves, d'obtenir des fonds du gouvernement fédéral?
- L'accessibilité à la technologie varie d'une collectivité à l'autre – manque d'uniformité en ce qui a trait à l'accès et aux communications
- Il faut acquérir des connaissances de base en matière de publication (ISBN, entre autres)
- Est-il possible que les bibliothèques obtiennent des fonds de Patrimoine canadien pour la mise en œuvre d'un programme visant à préserver l'histoire locale transmise oralement, conformément à la récente annonce de la création d'un centre de préservation du langage et de la culture?
- Il est possible que soit créé un centre autochtone de grande envergure à BAC
- Méthode d'utilisation de Référence virtuelle Canada (RVC) – les besoins locaux sont-ils comblés?
- Fournisseurs du service RVC dans les collectivités – le point central de diffusion des renseignements – qu'en est-il du financement?

Recommandation n° 3

Assurer un soutien à la recherche de fonds et de ressources supplémentaires pour les bibliothèques et les centres d'archives, et entreprendre des démarches communes pour faire reconnaître leurs besoins financiers et solliciter des fonds pour leur développement et leur maintien.

Justification

Certaines collectivités qui ne possèdent pas de bibliothèque ne disposent pas des fonds nécessaires pour en créer. Plusieurs des bibliothèques existantes n'ont pas de fonds pour financer leurs collections, et leur personnel n'assiste pas aux conférences en raison du manque d'argent. De plus, la pénurie de personnel fait en sorte que les ressources sont peu utilisées. Parallèlement, on se fie trop aux bénévoles et on confie trop de responsabilités au bibliothécaire, qui devient une personne à tout faire. Certaines normes liées aux immeubles, au matériel, à l'équipement et à l'espace des bibliothèques ne sont pas respectées. Les bibliothèques ne disposent pas des installations et des conditions appropriées afin de préserver les collections pour les futures générations.

CHAMPS DE COMPÉTENCE

Il semble que la question des champs de compétence des différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial, municipal et territorial) soulève plusieurs problèmes, du fait que chaque ordre de gouvernement axe son financement sur une clientèle particulière. Il serait souhaitable d'effectuer des recherches afin de déterminer l'ampleur de ces problèmes, en examinant les diverses structures gouvernementales, les ententes et les politiques actuelles, et d'établir si des obstacles systémiques freinent ou limitent l'accès équitable et universel aux sources de financement.

- Les bibliothèques publiques sont financées par les municipalités, elles sont accessibles aux résidents des municipalités
- Des efforts sont déployés en vue d'offrir des services à tous les membres des collectivités autochtones, mais les fonds sont insuffisants pour le faire
- En Colombie-Britannique, les municipalités offrent maintenant des services de bibliothèque aux Premières nations; les obstacles et problèmes administratifs sont toutefois nombreux
- Le service aux Métis, aux Indiens non inscrits et aux membres des Premières nations soulève des problèmes liés aux champs de compétence

Recommandation n° 4

Déterminer les problèmes liés aux champs de compétence dans chacune des provinces et des municipalités et entreprendre des démarches communes afin de les résoudre.

Justification

Les bibliothèques publiques sont financées par les municipalités ou les provinces et sont accessibles aux habitants de ces collectivités uniquement. Dans certains cas, les bibliothèques ne peuvent offrir de services à tous les membres des collectivités autochtones, notamment aux Premières nations qui ne relèvent pas de leur compétence. Ce problème d'accessibilité peut être une source de conflits et empêcher les peuples autochtones de recevoir des services adéquats.

PLANIFICATION ET ADMINISTRATION

Il semble que les collectivités accordent peu d'importance ou de priorité aux bibliothèques et aux centres d'archives. Peu de ressources sont consacrées à la création de bibliothèques ou de services d'archives et à l'amélioration des programmes et des services existants destinés aux collectivités autochtones. À tous les niveaux, on accorde peu d'attention, ou pas du tout, à la planification et au développement. Ce sont donc les premiers domaines à en souffrir lorsque les budgets sont serrés.

- On accorde peu d'importance aux bibliothèques
- Les bibliothèques et les bibliothécaires sont sous-estimés
- La préservation des collections est difficile
- Les budgets des bibliothèques sont les premiers à être amputés lors de la planification
- Il est essentiel de coordonner la détermination des besoins et la prestation des services
- La transformation de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales en une seule institution est l'occasion d'y accroître la présence autochtone
- Des membres du personnel des Archives nationales viendront s'ajouter au comité interne qui examine les recommandations du rapport *All Our Relations*
- Il est important de planifier à long terme
- Il faut concevoir des outils et des guides pour aider au développement et à la planification

Recommandation n° 5

Accorder une haute priorité aux tâches liées à la planification et à l'administration afin d'élargir, de promouvoir et de faciliter l'accès aux collections de BAC, en partenariat avec les collectivités autochtones.

Justification

L'attitude actuelle des collectivités à l'égard des bibliothèques et des bibliothécaires doit changer. La promotion et le marketing doivent faire partie des plans d'avenir. De plus, les questions liées à la préservation doivent être examinées. Il est nécessaire de coordonner les besoins et la prestation des services avec les collectivités.

Recommandation n° 6

Entreprendre deux ou trois projets d'envergure nationale qui bénéficient entièrement de l'appui des collectivités autochtones.

Justification

On pourrait lancer des projets dans des domaines que les collectivités ont vraiment à cœur et qu'elles considèrent unanimement comme étant prioritaires. Ces projets pourraient offrir de précieuses expériences d'apprentissage et engendrer des idées, à partir desquelles de nouvelles activités pourraient être entreprises. De telles démarches cadreraient avec une des constatations du Groupe de travail sur les politiques de développement des collections, à savoir que les collectivités autochtones estiment que tout projet doit être mené avec leur pleine collaboration et s'étendre sur une longue période. Auparavant, les programmes pour les Autochtones étaient de courte durée et ils étaient mis sur pied sans leur concours.

ACCÈS UNIVERSEL ET ÉQUITABLE

Les participants ont souligné la nécessité de se pencher sur la question de l'accès à BAC et à d'autres ressources et services nationaux. Ils sont préoccupés du fait que les outils et les techniques de catalogage passés et actuels ne permettent pas de représenter adéquatement la diversité des langues et des cultures autochtones. Les outils et les guides qui décrivent les ressources et qui permettent d'y accéder sont soit trop savants ou simplement inexistantes. Il est clairement ressorti que la priorité des collectivités autochtones est d'accéder aux ressources qui leur sont destinées ou qui les concernent, afin d'en apprendre davantage sur leur propre culture. Cela est toutefois difficile dans plusieurs collectivités, pour de nombreuses raisons.

- Accès universel aux services de bibliothèque et d'archives
- Site Web convivial
- Catalogage – les vedettes-matière doivent être plus appropriées et plus précises et tenir compte de la diversité des peuples autochtones et du contenu
- Amélioration de la catégorisation
- Amélioration de la terminologie
- Éloignement – les communications sont difficiles dans les collectivités isolées
- Nécessité d'accroître la facilité d'accès aux ressources
- Partage des renseignements
- Une carte de bibliothèque par collectivité?
- Catalogue intégré
- Besoin d'instruments de recherche
- Version autochtone d'AMICUS?

- Création d'une base de données plus utile et plus complète pour accéder à RG10
- Beaucoup de documents autochtones demeurent peu connus
- Localisation difficile de documents autochtones plus secrets dans les sources
- Problèmes dans la façon dont sont conçus les guides de BAC
- Besoin d'améliorer les normes de description de BAC pour les documents autochtones – que veulent les collectivités autochtones?
- Nécessité de raccourcir les délais d'exécution si on souhaite que les collectivités autochtones fassent don de photographies à BAC – les politiques de BAC devraient être modifiées en conséquence
- Dans le cas d'Images Canada, les contributions pourraient être faites sans que les photographies quittent les collectivités et elles pourraient faire l'objet d'un projet d'encadrement
- Les avis sur la préservation varieront en fonction de ce que veut la collectivité en matière d'accès
- Il est difficile d'accéder aux documents privés avant qu'un guide ne soit rédigé; sur Internet, on exploite davantage les documents privés
- La création du site Web des Ressources et services autochtones constitue maintenant une priorité et on incite les participants à faire des suggestions
- BAC travaille présentement à la création d'une base de données sur les ressources et les personnes-ressources autochtones

Recommandation n° 7

Concevoir, sous la direction de BAC, un guide expliquant la structure des différents organismes responsables de la gestion des documents sur les affaires indiennes, avec le concours des conteurs autochtones, afin que les collectivités puissent accéder facilement aux ressources de BAC.

Justification

Ce guide pourrait préciser comment les documents gouvernementaux sont créés et classés. Cela permettrait aux collectivités de mieux comprendre les documents et d'y accéder plus facilement. Le guide contiendrait des notions de base sur l'organisation et l'historique d'AINC et une description des méthodes d'organisation de BAC. Cela pourrait être expliqué aux conteurs, qui participeraient à leur interprétation.

Recommandation n° 8

Concevoir des brochures faciles à comprendre sur la façon de faire des recherches dans les différents secteurs de BAC.

Justification

Ces documents conviviaux pourraient être consultés avant le commencement d'une recherche. De telles brochures d'initiation constitueraient des outils importants et contribueraient à faire percevoir BAC comme une institution plus ouverte et moins intimidante.

Recommandation n° 9

Améliorer l'accès aux documents autochtones par la conception d'outils, de guides et d'autres feuillets d'information en langage simple.

Justification

Les bibliothèques devraient être conviviales, mais celles des collectivités ne sont pas toujours faciles d'accès, en raison de la terminologie utilisée dans tous les domaines. BAC doit tenir compte de l'éloignement de certaines collectivités et de leur communication restreinte. Les bibliothécaires recherchent des partenaires afin d'améliorer leurs services et de renforcer leur capacité à regrouper des connaissances dans leur collectivité. BAC peut jouer un rôle important à cet égard, de même que dans les domaines de l'accès et des champs de compétence. BAC doit faire connaître les collections au moyen du rayonnement et à l'aide de collaborateurs. On pourrait examiner la possibilité de créer une version autochtone d'AMICUS, de regrouper les catalogues en un seul et d'émettre une seule carte de bibliothèque par collectivité. On devrait aussi faire ressortir les domaines d'intérêt particulier de BAC, tels que les traités, les revendications territoriales, l'autodétermination et la généalogie, qui concernent l'appartenance aux bandes. On devrait concevoir des outils, tels que des guides pour les collections. Les gens veulent connaître les documents autochtones et la façon d'y accéder.

Recommandation n° 10

Faire de l'élaboration de catalogues et de guides thématiques appropriés une priorité à long terme, en vue de corriger les faiblesses des guides actuels et des méthodes de catalogage.

Justification

Les « spécialistes », tels que les catalogueurs, doivent réapprendre les termes utilisés pour décrire les peuples autochtones. Les normes et la terminologie actuelles de catalogage soulèvent parfois des objections liées au racisme et à l'ignorance. Certains spécialistes soutiennent qu'on ne devrait pas avoir recours à la classification géographique et qu'on devrait s'en tenir aux dénominations préeuropéennes. Toutefois, dans certains cas, les références géographiques constituent des points d'accès utiles. L'élaboration d'un thésaurus ou d'un guide pourrait contribuer à éliminer certaines difficultés liées à l'accès et à l'organisation.

ÉDUCATION, FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Dans ce domaine, les préoccupations peuvent être classées en trois principales catégories : 1) le manque de professionnels autochtones qualifiés et de personnel autochtone pour travailler dans les bibliothèques et les centres d'archives, ainsi que le manque d'accès aux possibilités de perfectionnement professionnel; 2) le manque de personnel non autochtone qualifié pour travailler dans les collectivités autochtones, ou possédant une connaissance de la culture et des opinions autochtones; 3) le manque de formation et d'aide technique continue pour l'utilisation des nouveaux programmes ou logiciels, ainsi que le manque d'outils et de guides appropriés permettant d'utiliser pleinement les multiples et riches ressources et services offerts par BAC.

- Besoin de formation en bibliographie
- Besoin de formation en TI et de mise à jour des connaissances
- Besoin de former du personnel (au travail et dans la collectivité)
- Besoin de former des bibliothécaires et des archivistes autochtones
- Besoin de programmes de mentorat
- Besoin de programmes d'échanges de travail
- Exposition professionnelle des participants aux programmes d'enseignement coopératifs
- Renouvellement des connaissances des spécialistes – communications bilatérales nécessaires au travail dans les collectivités autochtones
- Information sur les occasions de perfectionnement professionnel et possibilité d'y accéder
- Manque de connaissance et d'information sur les programmes et les services – comment l'information est-elle communiquée et à qui?
- Soutien aux collectivités par la sensibilisation aux compétences requises pour administrer convenablement une bibliothèque ou un centre d'archives, en raison du manque de professionnels compétents
- Peu d'importance accordée aux habiletés et aux compétences requises pour le développement et le maintien des bibliothèques et des centres d'archives dans les collectivités
- Préoccupations liées au niveau d'alphabetisation dans certaines collectivités et au fait que les bibliothèques ne savent pas comment traiter avec les Autochtones ni comment élaborer des programmes qui leur sont adaptés

Recommandation n° 11

Consacrer des ressources supplémentaires à l'éducation et à la formation des Autochtones par l'entremise de BAC ou en partenariat avec d'autres institutions semblables.

Justification

En ce qui concerne la formation en bibliographie et l'apprentissage des méthodes de préservation, le besoin est immédiat dans les collectivités. On doit absolument former des bibliothécaires et des archivistes autochtones. On doit avoir recours à des programmes de mentorat et d'échanges de travail, et les participants aux programmes d'enseignement coopératifs devraient effectuer des stages en milieu professionnel. Les connaissances doivent être propagées, et la formation et le perfectionnement professionnels doivent être accessibles.

Recommandation n° 12

Tenir des séances d'information, organisées par BAC, sur le système ISBN, les droits d'auteur et le dépôt légal, ainsi que des ateliers sur l'utilisation des technologies requises pour accéder aux ressources et aux services de BAC.

Justification

De nombreux Autochtones croient que les obligations liées au dépôt légal ne les concernent pas, et bon nombre de collectivités veulent demeurer les seuls gardiens de leur savoir. Ces séances d'information seraient donc utiles aux bibliothécaires des collectivités autochtones. Lors de ces séances, on pourrait traiter avec doigté des questions liées aux collections de documents autochtones et, en ayant recours à des contacts personnels, faire valoir les avantages de fournir des exemplaires des œuvres autochtones à BAC. Ces contributions pourraient faire l'objet d'ententes de partenariat. De cette façon, les collections de documents autochtones pourraient être enrichies et mises en valeur à l'échelle nationale. Présentement, il n'existe pas de programmes de formation en TI ni de mise à jour des connaissances sur les technologies permettant d'accéder aux ressources et aux services de BAC.

Recommandation n° 13

Instaurer des programmes de stagiaire en technique de bibliothéconomie et en science des archives, semblables au programme de stagiaire autochtone en bibliothéconomie de BAC.

Justification

Pour certains étudiants autochtones, il est plus pertinent de chercher à faire carrière dans le domaine des archives ou à suivre une formation technique que de faire une maîtrise en bibliothéconomie. La mise en œuvre d'un programme supplémentaire offrirait d'autres options et pourrait faciliter un retour dans la collectivité en vue d'y travailler.

VALORISATION

Les participants ont constaté que le rôle d'une bibliothèque nationale et d'un centre d'archives nationales est peu connu et mal compris des bibliothécaires et des archivistes des collectivités autochtones au Canada. Cette perception pourrait être attribuable à l'historique des relations qu'entretient le Canada avec les Autochtones, ainsi qu'à plusieurs autres facteurs. Les participants ont mentionné que la valorisation du rôle des bibliothèques à tous les niveaux et dans toutes les collectivités permettrait d'améliorer les programmes et les services ainsi que de regrouper et de préserver plus facilement le patrimoine et le savoir autochtones.

- Valorisation pour l'obtention de fonds et sensibilisation au rôle de BAC
- Possibilité de stabilité et de planification à long terme grâce à la valorisation
- Manque de soutien continu de la part des représentants élus
- Besoin du soutien des collectivités pour la valorisation

Recommandation n° 14

Consigner par écrit les idées ressorties des consultations de mars 2003 et soumettre une version préliminaire de cette proposition aux collectivités, afin d'obtenir l'appui des conseils tribaux et des autres membres.

Justification

La circulation de ce rapport préliminaire pourrait inciter les collectivités et les conseils tribaux à donner leur appui. Un tel appui, sous forme de lettres et de suggestions, aiderait peut-être à obtenir un soutien supplémentaire et à finaliser le rapport sur les consultations. Cette démarche accroîtrait les chances que les recommandations énoncées dans le présent rapport soient acceptées et mises en œuvre.

Recommandation n° 15

Accorder une haute priorité à la valorisation des bibliothèques et des centres d'archives dans les collectivités autochtones.

Justification

Il semble bien que personne ne fait valoir les intérêts des collectivités autochtones et que les institutions comprennent mal leurs besoins. Il n'existe aucune ressource visant à protéger et à préserver leurs collections. Les activités de valorisation seraient d'une grande utilité aux bibliothèques, qui doivent souvent survivre de subvention en subvention, sans stabilité ni planification à long terme. On doit entreprendre des activités de valorisation en vue d'obtenir des fonds et de sensibiliser davantage la population. Au cours des années passées, les représentants élus n'ont pas manifesté un intérêt soutenu à cet égard. BAC devrait assumer le leadership en ce sens à l'échelle nationale. Les principaux points à faire ressortir en ce qui a trait à la valorisation sont le financement, l'investissement dans les infrastructures, la promotion par des champions et la possibilité de travailler avec la population croissante de jeunes Autochtones.

Recommandation n° 16

Désigner des champions qui pourront servir de modèles, particulièrement pour les jeunes Autochtones.

Justification

Ces champions contribueraient à faire valoir l'importance des bibliothèques et de leurs services auprès des jeunes. Lors des consultations, les noms suivants ont été suggérés : Verna Kirkness, Gordon Tootoosis, Tomson Highway, Maria Campbell, Ovide Mercredi, Roberta Jamieson, Ethel Blondin-Andrew, Thelma Shellerton, Buffy Ste. Marie, Thomas King, Shania Twain. On a aussi recommandé de faire appel aux récipiendaires des Prix d'excellence aux Autochtones, tels que l'honorable James K. Bartleman.

PROMOTION

Au cours des discussions sur les problèmes de valorisation et de promotion, plusieurs suggestions ont été faites sur la façon dont BAC pourrait donner l'exemple en ce qui a trait à la promotion de l'utilité des bibliothèques, des centres d'archives ainsi que de leurs collections, de leurs programmes et de leurs services à la grandeur du Canada. La création d'un bulletin d'information constituerait une première étape vers la valorisation, la promotion et la diffusion de renseignements dans tous les domaines préoccupants.

- Importance des ressources documentaires peu reconnue
- Promouvoir les services de bibliothèque dans les collectivités autochtones et ailleurs
- Dans les collectivités autochtones, promouvoir les carrières dans le domaine des bibliothèques, des archives et de la gestion des documents
- Promouvoir la valeur des bibliothèques auprès des administrateurs, comme ceux des conseils tribaux et d'AINC
- Faire appel à des champions pour promouvoir la cause des bibliothèques dans les collectivités autochtones
- Tenir un symposium ou un colloque, organisé par BAC avec la collaboration d'AINC, de conseils tribaux et d'autres partenaires éventuels
- Exercer des pressions auprès du gouvernement (en période préélectorale)
- Interagir en personne, communiquer directement avec les collectivités, pour les informer des programmes et des services
- Continuer à promouvoir, au sein de BAC, le point de vue des Autochtones et leur contribution à l'élaboration des programmes

Recommandation n° 17

Concevoir un bulletin d'information afin de promouvoir la vision et les valeurs des bibliothèques et des centres d'archives et de mettre en valeur les projets et les programmes dans les collectivités autochtones et à BAC.

Justification

La publication d'un bulletin d'information pourrait faire partie d'une campagne de relations publiques visant à promouvoir les services de bibliothèque auprès des Autochtones. Cela contribuerait à sensibiliser davantage le public visé et à renforcer l'appui accordé au groupe consultatif et à BAC. Le bulletin d'information pourrait aussi servir de véhicule aux nouvelles idées.

Recommandation n° 18

Accorder une haute priorité à la promotion des bibliothèques et des centres d'archives.

Justification

L'importance des ressources des bibliothèques est très peu reconnue dans les collectivités autochtones. Les services de bibliothèque et d'information n'y ont pas la même importance que certaines questions plus urgentes, telles que le logement et les soins de santé. On doit promouvoir les carrières en bibliothéconomie, en science des archives et en gestion des documents, ainsi que l'utilité des bibliothèques pour les bandes et les collectivités autochtones. BAC devrait diffuser, à l'échelle nationale, une vue d'ensemble de ses ressources et de ses services. Des champions devraient plaider la cause des bibliothèques au sein même des collectivités autochtones. Ils devraient exercer des pressions sur le gouvernement fédéral et sur les gouvernements provinciaux, particulièrement en période préélectorale, pour faire ressortir la disparité qui existe entre les collectivités dans ce domaine. La presse et les médias autochtones pourraient aussi être utilisés pour accroître la visibilité des ressources et des services de BAC.

AUTHENTICITÉ DES DOCUMENTS

Les participants se sont dits préoccupés du fait que certains documents publiés ou conservés par BAC contiennent des renseignements inappropriés, des interprétations tendancieuses, préjudiciables ou racistes, ou présentent du contenu hors contexte. Ils ont aussi exprimé des réserves à l'égard des guides et des outils conçus pour permettre l'accès aux renseignements. Plusieurs de ces outils et guides ne tiennent pas compte de la diversité des peuples autochtones et de certains renseignements essentiels.

- Importance de créer un climat de confiance et d'aisance qui favorise l'expression des réticences face à du contenu inapproprié
- Ignorance des besoins des Autochtones
- Racisme
- Importance de comprendre davantage les Autochtones, au-delà de l'histoire
- Utilisation de moyens non traditionnels pour rendre l'information plus accessible
- Approche et accueil difficiles – les gens ont l'impression qu'ils seront mal accueillis et mal servis dans les bibliothèques
- Niveau local – les programmes pourraient être conçus à l'intention de groupes particuliers au sein des collectivités
- Options d'apprentissage pour les aînés
- Les communications et l'accès public aux TI assurent un certain niveau de confidentialité
- Les noms préeuropéens exacts devraient être utilisés dans les catalogues
- Préoccupations liées aux documents sacrés – ce qui peut et ne peut pas être révélé
- À propos des publications futures, un sondage devrait être effectué sur l'utilité des publications *Livres à paraître* et *Livre d'ici* – devrait-on s'en tenir aux publications électroniques?
- Différences linguistiques (p. ex. le spécialiste par rapport à l'utilisateur)

- Est-ce que le compte rendu de 30 courtes entrevues sur les pensionnats constituerait le genre de version historique recherchée? Cela dépend de la nature du projet; la seule vraie version historique est la version orale, puisqu'une transcription peut être modifiée et entraîner des problèmes liés aux droits d'auteur
- Quel type de mesures doit-on envisager pour protéger ces versions?
- Suggestion : il est impossible à des personnes non autochtones d'interviewer des Autochtones, car ils ne peuvent comprendre que « superficiellement » ce qui est dit lors de l'entrevue
- Ces questions font l'objet de plusieurs discussions au sein de la Société canadienne d'histoire orale
- Les réunions seront-elles tenues par et pour les Autochtones, ou bien seulement à propos d'eux?
- Le comité consultatif permettra à tous de s'exprimer
- Le savoir devrait se transmettre dans les deux sens

Recommandation n° 19

Mettre davantage l'accent sur les questions culturelles et sociales ainsi que sur l'authenticité des documents dans l'élaboration des programmes et des politiques.

Justification

Les questions liées à la confiance, à l'aisance et à la convivialité sont très importantes dans le contexte des bibliothèques. Les moyens non traditionnels de transmettre le savoir (les conteurs d'histoire, par exemple) pourraient devenir plus accessibles. Les programmes pourraient être axés sur des groupes particuliers au sein des collectivités et on pourrait offrir d'autres options aux aînés. Les communications et l'accès public aux TI assureraient une certaine confidentialité.

RAYONNEMENT ET RÉSEAUTAGE

Les participants ont convenu qu'il était de première nécessité de créer un réseau de bibliothécaires, d'archivistes et d'autres spécialistes du domaine des ressources et des services autochtones afin de nouer des liens avec les collectivités autochtones et d'établir avec eux des partenariats, des consultations et d'autres types de projets de collaboration. La mise sur pied d'un réseau autochtone faciliterait également les communications entre les collectivités ainsi que le partage des ressources et des services dans tous les territoires, conformément aux objectifs d'autodétermination des peuples autochtones.

- Importance du réseautage avec des bibliothèques
- Besoin d'accroître la volonté de partager des bibliothèques locales
- Rayonnement à partir d'un point central – BAC doit en faire davantage
- BAC doit imposer sa présence, établir un réseau dans les collectivités autochtones et créer des liens avec elles

Recommandation n° 20

Créer à BAC une base de données qui comprend un répertoire et des renseignements sur le contenu et les ressources autochtones des bibliothèques, des centres d'archives et des institutions similaires.

Justification

Une base de données constitue un moyen important d'obtenir des renseignements sur les personnes et leurs ressources. Elle pourrait contenir les coordonnées des auteurs, des éditeurs et des spécialistes autochtones (comme les bibliothécaires et les chercheurs qui travaillent avec des documents autochtones), ainsi que des organisations et des groupes axés sur les Autochtones. Cette information contribuerait à resserrer les liens entre les collectivités et peut-être à éviter le chevauchement des collections et des services. Des renseignements biographiques et des critiques sur des Autochtones qui ont rédigé des documents littéraires et historiques d'importance seraient également des ressources utiles à ajouter à la base de données.

Recommandation n° 21

Fournir au groupe de travail interne de BAC et au groupe consultatif externe une liste des personnes-ressources dans les régions.

Justification

Les noms de personnes-ressources de diverses régions offrant des services dans les différents domaines liés aux bibliothèques et aux archives seraient fort utiles pour recueillir des renseignements et pour aider à combler les besoins des collectivités. Ces renseignements pourraient être réunis sous la forme d'une base de données accessible dans le site Web de BAC.

Recommandation n° 22

Préciser le rôle des bureaux régionaux de BAC.

Justification

La précision des rôles bénéficierait tant aux archivistes qu'aux représentants régionaux et faciliterait le partage des renseignements et des ressources.

Recommandation n° 23

Améliorer le réseautage et le rayonnement.

Justification

Le réseautage entre les services de bibliothèque doit se faire en permanence. Un des rôles importants de BAC consiste à accroître son rayonnement et à établir des relations au-delà de l'institution centrale, afin de faire connaître aux Autochtones ses ressources et ses services. BAC examine et révise présentement ses collections, ses programmes, ses services et ses activités. Ces procédures sont importantes afin de faire en sorte que le point de vue des Autochtones y soit bien représenté. De plus, BAC devrait assurer sa présence lors des conférences et des réunions autochtones afin d'établir son réseau, de créer des liens et de faire connaître l'information et les services. Des projets à long terme visant à améliorer le rayonnement, comprenant des programmes de formation, seraient très bénéfiques aux collectivités autochtones.

Recommandation n° 24

À BAC, répertorier les collections des bibliothèques et des centres d'archives autochtones des quatre coins du Canada, ainsi que les services qu'ils offrent, et rédiger un rapport à cet effet.

Justification

Il est important que l'on recueille des données sur l'état actuel des bibliothèques et des centres d'archives autochtones. Une fois compilées, ces données permettront de déterminer les besoins particuliers, de prendre certaines mesures afin d'apporter des solutions aux problèmes et d'améliorer les services, ce qui se traduira par l'amélioration de l'accès, le développement des collections et la mise sur pied de programmes. L'accès à de telles données pourrait susciter l'intérêt des organisations non autochtones et autochtones, servir à appuyer les demandes de financement et favoriser les partenariats.

Rôles de Bibliothèque et Archives Canada et des représentants régionaux

Au cours d'une des dernières séances, les participants se sont divisés en trois groupes et on leur a demandé d'énumérer les rôles que BAC et ses bureaux régionaux peuvent jouer dans le développement de partenariats avec les collectivités autochtones.

Les membres du groupe 1 ont discuté des rôles de BAC et ils ont recommandé que les centres nationaux, provinciaux et locaux conservent leurs propres collections et qu'ils reçoivent des fonds pour le faire. Ils ont aussi mentionné l'importance du mentorat, des détachements professionnels et de la collaboration internationale. Ils voient la clientèle comme étant universelle. Les partenaires recherchés comprennent les ministères et les programmes gouvernementaux, les organismes-cadres, les associations professionnelles, les entreprises et les bibliothèques municipales.

Les membres du groupe 2 ont conclu que les rôles de BAC consistent à coordonner la recherche, ainsi qu'à trouver et à réunir des partenaires. Au nombre des clients, ils ont mentionné les étudiants autochtones, les érudits autochtones, les organisations internationales et les chercheurs. Comme partenaires potentiels, ils ont suggéré les casinos, les organismes sportifs, les entreprises et les maisons d'édition.

Les membres du groupe 3 ont observé que BAC devrait « prêter tout » et assumer un rôle de valorisateur, en ayant pour partenaires fondamentaux les représentants régionaux. Ils ont recommandé des formations de durée variable portant sur différents sujets, ainsi que des séances d'information sur l'ISBN, les droits d'auteur et le dépôt légal. Ils ont ajouté que des normes devraient être élaborées pour les bibliothèques. Les clients éventuels se composent d'organisations internationales, de touristes et de futurs utilisateurs (la septième génération et les futurs historiens). Ils ont énuméré les mêmes partenaires que le groupe 2.

Les groupes ont formulé les recommandations et les commentaires suivants :

Rôles de BAC

- Promotion, rayonnement
- Accroissement du réseautage
- Mentorat et détachements professionnels
- Leadership national en matière de valorisation
- Vue d'ensemble des ressources et des services de tout le pays
- « Archives globales » – réseau reliant les Archives nationales, provinciales, locales et privées
- Enquête sur les services de bibliothèque des Premières nations et suivi
- Promotion et coordination de la couverture médiatique pour certaines activités, telles que la Semaine des bibliothèques publiques des Premières nations
- Collections – service total de prêt
- Séances d'information sur l'ISBN, les droits d'auteur et le dépôt légal
- Élaboration de normes pour les bibliothèques
- Coordination de la recherche et du développement
- Élaboration de programmes de stagiaire en technique de bibliothéconomie et en science des archives pour les Autochtones
- Guichet unique
- Participation de BAC aux procédures mises en place par AINC pour la gestion des documents des bandes

Rôles des représentants régionaux

- Partage des idées, projets efficaces
- Transfert des acquis au niveau national, si possible

Clients et partenaires actuels et futurs

- Décideurs
- Membres du personnel
- Chercheurs
- Jeunes étudiants autochtones
- Érudits autochtones
- Clients internationaux
- Touristes
- Conseils tribaux
- Avocats
- Artistes, producteurs et cinéastes
- Ministères et programmes gouvernementaux
- Donateurs
- Journalistes
- Rédacteurs de discours
- Auteurs
- Écoles
- Universités et autres établissements d'enseignement supérieur
- Enfants et jeunes
- Septième génération
- Chercheurs et historiens futurs
- Peuples autochtones
- Organisations nationales de Métis
- Organisations autochtones
- Casinos
- Organismes sportifs
- Entreprises privées
- Maisons d'édition
- Organismes-cadres
- Bibliothèques municipales et communautaires
- Bibliothèques d'AINC et de l'APN
- Centres d'amitié
- Associations autochtones

Annexe A

Points saillants des présentations – Bibliothèque nationale du Canada

Donna-Lyn Kent

Bibliothécaire des collections, Section de la sélection et de la recherche, Acquisitions et services bibliographiques

- Depuis 1991, la Bibliothèque nationale du Canada compte parmi son personnel une bibliothécaire des collections autochtones, qui assume la gestion de la plus vaste collection de documents autochtones canadiens au monde.
- Les éditeurs fournissent deux exemplaires des œuvres qu'ils publient à BAC, l'une à des fins de préservation et l'autre à l'usage du public.
- BAC conserve des documents de tout type de formats et sur tous les sujets.
- BAC acquiert aussi des publications du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, plus de cinquante journaux autochtones du Canada, du matériel audio musical et non musical, ainsi que des publications de divisions scolaires, d'associations culturelles et de petites organisations.
- La collection de BAC comprend des documents non Canadiens, tels que des documents produits par les peuples autochtones de l'Australie ou à leur sujet.

Emilie Lowenberg

Chef, Division du catalogue collectif, Acquisitions et services bibliographiques

- Le catalogue collectif a été créé en 1950 et il est en ligne depuis 1980.
- Tous les types de bibliothèques inscrites au catalogue collectif conservent des documents autochtones.
- Le catalogue collectif englobe tout, sa seule limite est qu'il n'accepte pas les documents en caractères non romains, tels que les caractères syllabiques.
- Il est important d'avoir accès à des sources autochtones et de créer une infrastructure de gestion des documents partout au pays; la Division est également consciente des erreurs que comportent les vedettes-matière du catalogue.
- BAC incite les collectivités autochtones à communiquer et à collaborer avec son personnel, et à lui faire part de leurs besoins.

Nina Milner

Bibliothécaire de référence, Services de référence et d'information

- Les Services de référence et d'information (SRI) de BAC ont leur propre site Web et offrent des services électroniques et réguliers.
- Les SRI répondent aux demandes d'information reçues par courriel, par télécopieur, par téléphone, par courrier ou faites en personne.
- Une démonstration a été faite sur la façon de consulter le Guide des services à l'intention des chercheurs dans le site Web, et un document explicatif a été distribué.



- Des explications ont été données sur la procédure d'inscription à l'avance, l'Index des listes de bibliothèques et la recherche dans AMICUS.
- On a mentionné certaines sources importantes de référence et de généalogie, des journaux autochtones et des sites Web, tous liés aux études autochtones (illustration à l'aide d'un document explicatif, par Deborah Lee, bibliothécaire de référence).
- On a aussi fait mention de la série de séances publiques « Savoir-faire » de BAC, notamment d'une conférence sur la poésie autochtone par Armand Garnet Ruffo, auteur et poète autochtone, qui a eu lieu le 16 avril 2003.

George Murray

Spécialiste de réseaux de bibliothèque, Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada

- Le Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada existe depuis quatre ans.
- Le Groupe a travaillé sur certains projets axés sur les peuples autochtones. Les projets portent sur les collections, ils sont menés en collaboration et ils sont issus de sources multiples.
- On a présenté le site Web des Ressources et services autochtones, qui englobe diverses ressources dispersées dans le site Web de BAC; certaines ressources liées aux archives ont aussi été incluses et, à l'avenir, aucune distinction ne sera faite entre les deux sources. ArchiviaNet fonctionnera comme AMICUS.
- Les ressources comprennent les rapports annuels d'AINC, les *Relations des Jésuites*, Images Canada et les certificats des Métis.
- Les projets à venir comprennent les Métis Broadsides et un lexique naskapi créé à l'aide du logiciel Unicode.

Franceen Gaudet

Agent supérieur de projets, Groupe de travail du gouvernement en direct, Référence virtuelle Canada

- Référence virtuelle Canada (RVC) est un service canadien unique offert dans les deux langues officielles, qui englobe un réseau virtuel de bibliothèques, de centres d'information et d'organisations de recherche.
- Ce service diffuse des connaissances et des renseignements par l'intermédiaire d'un réseau numérique national de fournisseurs de données dans les établissements culturels et éducatifs.
- Les bibliothèques, les centres d'archives, les musées, les consortiums et les centres d'information peuvent devenir membres et recevoir gratuitement des services de qualité dans les deux langues officielles.
- Une explication a été fournie sur la façon dont fonctionne RVC et on a donné les coordonnées de RVC et l'adresse de son site Web.
- RVC utilise un système question-réponse et un minimum d'équipement; le logiciel identifie le sujet de la question et trouve l'établissement qui peut le mieux y répondre.
- RVC peut répondre aux besoins de tous les types de collectivités grâce à sa structure flexible.
- Les membres peuvent être des particuliers qui possèdent des connaissances ou des ressources uniques qu'ils souhaitent partager.

Annexe B

Points saillants des présentations – Archives nationales du Canada

Normand Laplante est le directeur des Archives sociales et culturelles de BAC. Il a mentionné que les Archives nationales avaient travaillé avec les collectivités autochtones et que leur stratégie en 2003 avait été d'améliorer leurs pratiques liées aux collections de même que leurs outils. Il a ajouté que la direction des Archives nationales n'avait pas encore adopté une approche interfonctionnelle intégrée, mais que cette lacune serait bientôt comblée. Il a ensuite présenté cinq exposés de membres du personnel de BAC.

Caroline Forcier Holloway

Archiviste, Archives audiovisuelles

38

- On a donné la définition de l'histoire orale, selon la Société canadienne d'histoire orale (SCHO) : « Entrevues enregistrées avec des individus sur leur passé, ou souvenirs racontés à la première personne. »
- L'histoire orale se divise en trois catégories : les entrevues, les narrations et les contes.
- Présentement, dans le contexte de BAC et de la SCHO, les créateurs et les utilisateurs de l'histoire orale comprennent entre autres les historiens, les éducateurs, les archivistes et les journalistes.
- BAC conserve plus de 325 collections d'histoire orale et plus de 7 500 entrevues datant de 1940 à 1991. Toutefois, l'histoire orale liée aux questions et aux peuples autochtones est sous-représentée, en raison du manque de fonds et de ressources pour la traduction.
- Les responsabilités d'un archiviste de l'audiovisuel comprennent l'acquisition et la description d'images animées et de documents sonores pour des organismes et des ministères gouvernementaux, des radiodiffuseurs privés, des films amateurs et des fonds sociaux et culturels en langue française. Cet archiviste sert aussi d'agent de liaison du gouvernement fédéral et de conseiller en matière d'histoire orale.

- BAC étudie la possibilité de numériser le *Guide des fonds d'histoire orale du Canada* (SCHO, 1993), qui donne une liste des dépositaires de collections d'archives d'histoire orale au Canada, notamment les établissements provinciaux qui conservent des collections sur les questions et les peuples autochtones. Des discussions ont eu lieu avec les aînés de la nation algonquine sur la préservation de l'histoire orale.
- BAC doit élaborer un programme d'histoire orale en vue d'inciter les collectivités autochtones à faire don de leurs récits afin de les préserver. Des copies des originaux seraient remises aux collectivités. BAC devrait aussi organiser des activités visant à améliorer la visibilité des collectivités autochtones, afin de nouer des relations fructueuses.

JoAnne Stober

Archiviste en photographie

- Les archivistes en photographie travaillent avec les archivistes du gouvernement et avec d'autres services d'archives afin de déterminer s'il n'est pas préférable de conserver certaines archives dans la collectivité.
- Cette stratégie s'applique surtout aux documents datant des années 1960 jusqu'à aujourd'hui.
- On tend à miser sur le rayonnement pour demeurer en contact avec les collectivités.

- On ne s'intéresse pas uniquement aux photos prises par des professionnels, mais à toutes celles qui documentent la collectivité et qui sont offertes à un archiviste.
- Il est difficile d'obtenir des photographies pertinentes.
- Le délai pour obtenir une copie d'un document original peut être de deux ans.
- Si la procédure est bien établie, le délai est plus court.

Jennifer Devine

Archiviste en art

- Le rôle des archivistes en art consiste à acquérir le précieux document, à le cataloguer, à le décrire et à l'afficher dans un site Web.
- Les documents comprennent 200 000 estampes, ainsi que des portraits et des médailles.
- Les demandes de renseignements sur les documents relatifs aux peuples autochtones sont les plus nombreuses.
- BAC acquiert rarement de grandes collections, sauf la collection Winkworth, qui comprend des documents sur les peuples autochtones.
- Un document sera exposé dans une galerie ou un musée seulement s'il documente la vie au Canada, et non uniquement pour des raisons esthétiques.
- BAC ne conserve aucun objet tridimensionnel.
- BAC ne dispose pas d'espace d'exposition à Gatineau, mais ses documents sont prêtés à des institutions partout dans le monde.
- Aucune exposition de documents autochtones n'est prévue, à l'exception de ceux de la collection Winkworth, en raison du manque d'espace et de temps.

- Les documents autochtones ne sont pas tous indexés de la même façon.
- Si l'on souhaite s'informer à propos d'une image en particulier, on doit le faire par écrit ou consulter le site Web.
- BAC ne fait pas de copies des documents d'histoire orale, ils demeurent dans leur collectivité d'origine. Certaines descriptions générales sont données dans ArchiviaNet.
- Une copie de chaque documentaire vidéo est remise à BAC.

Sean Darcy

Archiviste, Archives gouvernementales

- Une partie du rôle des archivistes consiste à déterminer quels documents correspondent le plus à la manière dont les décisions ont été prises. Ils doivent être conscients que les litiges sont en grande partie à l'origine des documents utilisés.
- AINC est autorisé à transférer à BAC les documents des ministères du gouvernement liés aux prises de décisions.
- Les documents sont bien classés, et les instruments de recherche permettent de retracer les dossiers et d'obtenir des renseignements précis. Les documents régionaux demeurent dans les régions.
- Plusieurs instruments de recherche ne sont pas automatisés.
- Un tableau divisé en secteurs géographiques indique les organismes et les organismes remplaçants.
- Des codes de responsabilité ont été établis, par exemple pour les pensionnats.
- Les ministères peuvent reprendre les documents qui ne sont pas des acquisitions permanentes et ceux qui n'ont pas été acquis.

Art Grenke

Archiviste, Archives sociales et culturelles

- La stratégie de la Direction des archives canadiennes relativement aux documents sur les Autochtones canadiens vise trois objectifs :
1) diffuser l'information sur ses fonds et collections qui portent sur les peuples autochtones; 2) élargir son réseau de relations; 3) acquérir ce type de documents.
- Une des principales priorités consiste en l'élaboration d'un guide où figurent les références aux peuples autochtones dans les diverses collections de la Direction.
- La Direction a pour objectif majeur de répertorier les institutions qui conservent des archives sur les peuples autochtones et à les faire communiquer entre elles en vue de faciliter le partage des ressources.

- Tout en élargissant son réseau de relations, la Direction préparera une liste des personnes qui travaillent dans les centres d'archives ou dans les musées afin de les guider dans leur stratégie d'acquisition et de les aider à trouver dans leur collectivité autochtone des personnes qui ont besoin de soutien dans leur formation.
- Présentement, la Direction songe à entreprendre des travaux d'acquisition avec des organisations nationales autochtones en vue de les aider à répertorier leurs documents, à concevoir des instruments de recherche et à leur donner la possibilité de confier leurs documents à BAC. La Direction souhaite entrer en contact avec quelque 40 organisations, et elle tentera de trouver d'autres organisations autochtones canadiennes d'envergure nationale ainsi que des particuliers, afin de les aider à préserver leurs documents. La Direction communiquera aussi avec les centres d'archives territoriaux afin de s'assurer que leurs fonds et collections sont protégés et qu'ils seront accessibles aux générations futures.